

Mesdames , Messieurs,

Par arrêté préfectoral nous ne pourrons pas mettre le feu à notre bûcher cette année pour cause de canicule.

De ce fait nous avons décidé de maintenir les concerts du Samedi 27 JUIN sur la place de la mairie, avec buvette et restauration, il n'y aura rien sur le terrain communal.

Le Dimanche 28 Juin , dans le bourg,

- le vide grenier est maintenu dans les rues
- l'apéritif de la mairie est maintenu
- le repas du Dimanche midi est annulé ,
- possibilité d'achat de casse-croûte et frites, la buvette sera là pour vous rafraîchir.
- la fanfare les Mi-gratteurs assurera l'animation
- Les forains seront là Samedi et Dimanche pour vous accueillir sur leurs manèges.

Le préfet nous oblige à certaines restrictions pour maintenir notre fête St Pierre.

Nous avons pas le choix , merci de votre compréhension.

Le comité des fêtes de COUTERNE